

U S M T S E C T I O N S K I



# 26<sup>EME</sup> TROPHEE DU METRO

30-31 JANVIER-1<sup>ER</sup> FEVRIER 2015

Cher Président, chers amis,

La section ski de l'USMT à le plaisir de vous inviter au 26<sup>eme</sup> Trophée du METRO qu'elle organisera les 30-31 janvier, 1<sup>er</sup> février 2015 aux Carroz d'Arraches, Savoie.

Ce week-end de compétitions inscrites aux calendriers FFS et du Comité Régional IDF&NO comportera :

2 Slaloms nocturne

1 Géant



## LES COURSES

vendredi 30 janvier 2015 :

Slalom nocturne en deux manches

samedi 31 janvier 2015 :

Slalom nocturne en deux manches

dimanche 1er février 2015 :

Géant (en 2 manches)

WE 3 Courses : PC du vendredi soir au dimanche midi, forfaits Massif samedi et dimanche, forfaits stade pour les 2 nocturnes.  
WE 2 Courses : PC du samedi matin au dimanche midi, forfaits Massif samedi et dimanche, forfait stade samedi soir.



## TARIFS

Pack WE 3 courses: 320€

Pack WE 2 courses: 250€

### Hébergement

Les Flocons vert (relais soleil)  
123 route des servages  
74 300 Les Carroz

### CONTACT

Pascal GALLAIS

Tel : 01 58 76 84 01

Fax : 01 58 76 84 00

Port : 06 26 85 22 41

Port : 07 50 98 25 20

mail : [pascal.gallais@ratp.fr](mailto:pascal.gallais@ratp.fr)



# 26<sup>EME</sup> TROPHÉE DU METRO

## REGLEMENT ET PROGRAMME

### 1. Les course

La section ski de l'USMT organise cette année son 26<sup>ème</sup> Trophée du METRO aux Carroz.

Pour son 26<sup>ème</sup> Trophée du METRO, la section ski de l'USMT propose un Slalom nocturne en 2 manches le vendredi, un Slalom nocturne en 2 manches le samedi et un Géant en 2 manches le dimanche. (programme pouvant être modifié en fonction des conditions météo et d'enneigement)

Les courses sont homologuées et disputées selon les règlements en vigueur de la Fédération Française de Ski et réservées aux membres :

Titulaires de la licence FFS 2014/2015 accompagnée d'un certificat médical en cours de validité.

Appartenant à un club de ski faisant partie des Comités Régionaux de Ski de la FFS.

Invités par la section ski de l'USMT.

La section ski de l'USMT décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents qui pourraient survenir aux coureurs et aux officiels pendant les entraînements et les compétitions. Ce programme est susceptible d'être remis en cause du fait des conditions météorologiques entre autres. La Direction Technique des courses sera assurée par un délégué technique F.F.S du Comité de Ski IdF & NO. Le contrôle des portes sera effectué par l'organisation du club des sports de la station.

### 2. Clubs invités

Chaque Club invité peut inscrire le nombre de coureurs qu'il désire (hommes et femmes), sous réserve des possibilités d'hébergement et autres contraintes du club organisateur. Le nombre de places à l'hôtel est limité à 50. En cas de nécessité, le club organisateur se réserve la possibilité de limiter le nombre de participants à l'épreuve. Dans cette éventualité, les clubs participants se trouveraient alors informés dans les meilleurs délais.

### 3. Classement du Trophée

Les classements et remises des prix concernent l'ensemble des coureurs dans chaque course. Le 26<sup>ème</sup> Trophée du METRO sera attribué au club de ski qui aura obtenu le meilleur classement combiné par addition des 2 premiers Hommes et de la première Dame sur l'ensemble des 2 courses (samedi et dimanche).

Un classement individuel (hommes/dames) sera établi sur chaque course et récompensera les 3 meilleurs coureurs Homme ou Dame inscrits dans un club de ski.

Les remises des prix auront lieu le vendredi et samedi soir vers 19h30 aux Flocons Verts TERNELIA.

La remise des prix du dimanche ainsi que la remise du 26<sup>ème</sup> Trophée du METRO aura lieu dans l'aire d'arrivée après le Géant.

### 4. Programme du week-end (sous réserve)

Vendredi 30 janvier 2015

16h30 : Reconnaissance du Slalom, en dehors du tracé.

17h00 : Départ de la 1<sup>ère</sup> manche du Slalom, suivi de la 2<sup>nd</sup> manche.

19h30 : Proclamation des résultats du Slalom, remise des médailles, au village vacances.

Samedi 1er février 2014

16h30 : Reconnaissance du Slalom, en dehors du tracé.

17h00 : Départ de la 1<sup>ère</sup> manche du Slalom, suivi de la 2<sup>nd</sup> manche.

19h30 : Dîner et proclamation des résultats du Slalom, remise des médailles, coupe Slalom et des lots au village vacances.

Dimanche 2 février 2014

9h30 : Reconnaissance du Géant, en dehors du tracé.

10h00 : Départ du Géant.

12h30 : Proclamation des résultats du Géant et remise du 26<sup>ème</sup> Trophée du METRO dans l'aire d'arrivée.

### 5. Frais d'annulation

Pour une annulation après le 24 janvier 2014, les frais suivants sont applicables :  
pour une réservation STATION : 100€.

### 6. Contacts

Renseignements, Inscriptions & règlements :

Pascal GALLAIS

USMT SectionSki

3, rue des Bourdonnais

91430 IGNY

Tel : 01-58-76-84-01

Fax : 01-58-76-84-00

Port : 06-26-85-22-41

Port : 07 50 98 25 20

Courriel : [pascal.gallais@ratp.fr](mailto:pascal.gallais@ratp.fr)